



Syndicat
Intercommunal
des Eaux de
Basse-Vigneulles
et Faulquemont

REUNION du COMITE

en date du Jeudi 11 Avril 2013

N/Réf. : COM/1635/2013 FP/NP

V/Réf. :

Objet :

ORDRE du JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

POINT N° 1.1 – Installation du Délégué Suppléant
de la Commune de SANRY-sur-NIED (Bureau du 21.03.2013)

II – FINANCES

POINT N° 2.1 – Approbation du Compte Administratif 2012 (Bureau du 21.03.2013)

POINT N° 2.2 – Approbation du Compte de Gestion 2012 (Bureau du 21.03.2013)

POINT N° 2.3 – Affectation du Résultat d'Exploitation 2012 (Bureau du 21.03.2013)

POINT N° 2.4 – Propositions Budget Primitif 2013 (Bureau du 21.03.2013)

III – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 21.03.2013

IV – DIVERS

Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30
Site Internet : www.sebvf.com - Courriel : contact@sebvf.com



Syndicat
Intercommunal
des Eaux de
Basse-Vigneulles
et Faulquemont

PROCES-VERBAL REUNION du COMITE
en date du Jeudi 11 Avril 2013
qui s'est déroulée à CREHANGE
Salle Créanto

N/Réf. : COM./2593/2013 NP

Convocation du : 15.03.2013
Membres en exercice : 200
Membres présents : 101
Procurations : 12

Président : Monsieur BLANCHARD Pierre

Etaient présents :

Messieurs ROCHEFEUILLE Yann, BOUCHE Frédéric, BLUM Jacques, MIDENET Angel, MOLIE Gérard, FERRAND Jacques, JACOB Jean-Marc, BARBA Pascal, BOY-LOUSTAU Jean-Marie, DUMAIT Christian, FOULIGNY Gilbert, ZUSATZ François, LUTAT Marc, BROSSETTE Didier, LEGENDRE Michel, GORI Jean-Marie, LARISCH Jean-Paul, CHAMPLON Lucien, LOGNON Etienne, NOVIANT Gilbert, SCHLOUPT Denis, GREBIL Alain, LAVERGNE François, JACOB Charles, MULLER Alain, HOFFERT Etienne, DELVAUX Claude, FEBREY Régis, LESEUR Daniel, ZIMMERMANN Michel, MICHEL Victor, PIZZOL Roger, KOPPERS Alain, ADASSAC Eugène, LOSSON Antoine, GERONIMUS Didier, WEBANCK Jean-Michel, SCALIA Raphaël, MULLER Rémy, SCHVIND Laurent, HOMBOURGER Michel, WURTZ Gérard, THIAPHAT Alain, GIOVANNINI Michel, DAMAS Gilles, AUBERTIN Alain, THIAPHAT Lucien, HUSSON Christophe, JULLIER Bernard, MOUTH Gérard, MICK Gaston, NOE Raymond, LAVIELLE François, DOSA Michel, ILLY Martial, POINSIGNON Michel, RUFF André, JACQUEMIN Maurice, JACQUEMIN Robert, DIBLING Jean-Claude, LEROY Jean-Marie, MAYOT Marc, CHLOUP Roland, GAUTIER Jean-Marie, SCHWARTZENBERGER Alain, SORNETTE Gérard, MICHEL Didier, BARBIER Michel, BECKER Cyrille, WIBRATTE Jean-Luc, LAURENT Dominique, PRINTZ Marcel, ROUYER David, BIR Dominique, DUSSOURD Jean-Paul, DUMET Gérard, FORET René, MORYS Jean, GRIMMER Didier, GORISSE Daniel, LECLERC Jean-Paul, BACH Gilbert, LIEBERT René, PERES François, LANG Paul, GRANDGIRARD Laurent, LEJEUNE Bernard, THONNON Gilbert, MANTZER Philippe,

Mesdames REMY Danielle, FROHWERK Graziella, SCHOUMACHER Mariette, STAUB Danièle, GIRARD M-Noëlle, FISCH Marie-Hélène, SCHMITT Lucienne, RESLINGER Myriam, HORY Marie-Claire, KLEIN Christine, MAGARD Jacqueline.

Ont donné procuration :

Monsieur NOEL Pascal	à	Monsieur FORET René
Monsieur FALZONE Vincent	à	Monsieur LEGENDRE Michel
Madame POURCHOT Christine	à	Monsieur LOGNON Etienne
Monsieur GIAMBERINI Luc	à	Monsieur LARISCH Jean-Paul
Madame ADAM Chantal	à	Madame FROHWERK Graziella
Monsieur BIANCHIN Bruno	à	Monsieur MICHEL Victor
Monsieur FRANCK Rémy	à	Monsieur BLANCHARD Pierre
Monsieur KONIG Fernand	à	Monsieur LECLERC Jean-Paul
Monsieur POINSIGNON Jean-Paul	à	Madame STAUB Danièle
Madame REMY Blandine	à	Monsieur LEROY Jean-Marie
Monsieur D'AMICO Santo	à	Monsieur BIR Dominique
Monsieur MARRION François	à	Monsieur DUSSOURD Jean-Paul

Excusés :

Messieurs SURLUTTE Eric, SIMONET Laurent, GAZIN Philippe, BETTINGER Pascal, ROMAIN Michel, FEITH Benoît, GAMBALONGA Richard, BERGER Lucien, SEICHEPINE Denis, WIRTZLER Bernard, LEJEUNE Pascal, ETIENNE Jean-Luc, DORY Claude, DESHAYES Christian, GERARDIN Alain, FEGER Michel, METROT Denis, SCHMITT Jean-Paul, NOMINE Jean-Marie, DIDELOT Roland, ROBERT Yann, VAGNER Philippe, HAUSER Christian, FERRY Maurice, HERGEL Pascal, GIRARD Guy, BIESEN Guy, DUBOIS Xavier, ZANNIER Lucien,

Mesdames LEROY Monique, ROCH Anne, KLOSTER Denise,
Madame le Receveur Syndical,
Monsieur HERTZOG Bernard, Vice-Président du Conseil Général.

Etaient également présents :

Monsieur SIAT Hervé, Directeur Général des Services
Madame PICH Francine, Rédacteur Chef,
Monsieur ROEMER Stéphane, Ingénieur

Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30
Site Internet : www.sebvf.com - Courriel : contact@sebvf.com

I – ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF

POINT N° 1.1 – Installation du Délégué Suppléant de la Commune de SANRY-sur-NIED (Bureau du 21.03.2013)

Par délibération du 11.01.2013, le Conseil Municipal de la Commune de SANRY-sur-NIED a procédé à l'élection d'un nouveau Délégué Suppléant.

Monsieur KREMER Daniel est remplacé par Monsieur HENOCQUE Michel.

Je vous propose d'installer ce nouveau Délégué Suppléant.

DISCUSSION : --

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

INSTALLE officiellement Monsieur HENOCQUE Michel dans sa fonction de Délégué Suppléant.

II – FINANCES

POINT N° 2.1 – Approbation du Compte Administratif 2012 (Bureau du 21.03.2013)

Rapporteur : M. LECLERC Jean-Paul, Vice-Président du SEBVF

Le Compte Administratif 2012 fait apparaître les résultats suivants :

* <u>EXPLOITATION</u> :	- Recettes d'exploitation	6 724 853,73 €
	- Dépenses d'exploitation	4 969 088,98 €
	Résultat <u>excédentaire</u> d'EXPLOITATION 2012 de	1 755 764,75 €
* <u>INVESTISSEMENT</u> :	- Recettes d'investissement	1 577 794,54 €
	- Dépenses d'investissement	1 645 680,93 €
	Résultat <u>déficitaire</u> d'INVESTISSEMENT 2012 de	67 886,39 €

SOIT un RESULTAT EXCEDENTAIRE d'EXERCICE 2012 1 687 878,36 €

Après lecture du document du Compte Administratif 2012, *il vous sera proposé son approbation.*

Le Bureau du 21.03.2013 a émis un avis favorable.

DISCUSSION : --

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Compte Administratif 2012 comme suit :

* <u>EXPLOITATION</u> :	- Recettes d'exploitation	6 724 853,73 €
	- Dépenses d'exploitation	4 969 088,98 €
	Résultat <u>excédentaire</u> d'EXPLOITATION 2012 de	1 755 764,75 €
* <u>INVESTISSEMENT</u> :	- Recettes d'investissement	1 577 794,54 €
	- Dépenses d'investissement	1 645 680,93 €
	Résultat <u>déficitaire</u> d'INVESTISSEMENT 2012 de	67 886,39 €

SOIT un RESULTAT EXCEDENTAIRE d'EXERCICE 2012 1 687 878,36 €

POINT N° 2.2 – Approbation du Compte de Gestion 2012 (Bureau du 21.03.2013)

***Rapporteur : Mme NAFZIGER Yolande, Receveur Syndical, Absente Excusée
Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

Je vous donne lecture des différents éléments du Compte de Gestion 2012 :

	Résultat à la Clôture de l'exercice précédent 2011	Part affectée à l'investissement Exercice 2012	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de Clôture de 2012
INVESTISSEMENT	464 584,19 €	--	- 532 470,58 €	- 67 886,39 €
EXPLOITATION	1 673 225,78 €	--	82 538,97 €	1 755 764,75 €
TOTAL	2 137 809,97 €	--	- 449 931,61 €	1 687 878,36 €

Le Président vous propose d'adopter le Compte de Gestion 2012 tel qu'il vous a été présenté.

Le Bureau du 21.03.2013 a émis un avis favorable.

DISCUSSION : --

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Compte de Gestion 2012.

POINT N° 2.3 – Affectation du Résultat d'Exploitation 2012 (Bureau du 21.03.2013)

Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF

Le cadre comptable de type M49 fait obligation d'affecter le résultat d'exploitation dès le vote du Compte Administratif de l'année écoulée. Ce dispositif remplace le prélèvement sur ressources ordinaires.

Le résultat de l'exercice est calculé par différence entre les produits et les charges de l'exploitation de l'exercice. L'affectation de ce résultat est destinée :

* soit à financer les charges d'exploitation inscrites au Budget Supplémentaire de l'exercice suivant,

* soit à financer des mesures d'investissement.

*Je propose d'affecter le résultat d'exploitation 2012 d'un montant de 1 755 764,75 €
comme suit :*

* <i>Affectation complémentaire en réserves</i>	687 456,39 €
Compte 1068 - BP 2013 (recettes investissement)	
* <i>Affectation à l'excédent reporté</i>	1 068 308,36 €
Compte 002 - BP 2013 (recettes fonctionnement)	

Le Bureau du 21.03.2013 a émis un avis favorable.

DISCUSSION : --

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à affecter le résultat d'exploitation 2012 d'un montant de 1 755 764,75 € comme suit :

* <i>Affectation complémentaire en réserves</i>	687 456,39 €
Compte 1068 - BP 2013 (recettes investissement)	
* <i>Affectation à l'excédent reporté</i>	1 068 308,36 €
Compte 002 - BP 2013 (recettes fonctionnement)	

POINT N° 2.4 – Propositions Budget Primitif 2013 (Bureau du 21.03.2013)

Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF

En fonction des inscriptions de travaux 2013 et des soldes des programmes, *je vous propose de voter le Budget Primitif 2013 du Syndicat des Eaux*, comme suit :

* Dépenses et recettes d'investissement	2 752 497,00 €
* Dépenses et recettes d'exploitation	6 105 608,00 €

Soit un Budget Général de 8 858 105,00 €

Ainsi que le prévoit l'article L.212-2 du CGCT, le présent Budget Primitif sera voté par l'assemblée délibérante au titre du chapitre.

Le Bureau du 21.03.2013 a émis un avis favorable.

DISCUSSION : --

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2013 comme suit :

* Dépenses et recettes d'investissement	2 752 497,00 €
* Dépenses et recettes d'exploitation	6 105 608,00 €
Soit un Budget Général de	8 858 105,00 €

Ainsi que le prévoit l'article L.212-2 du CGCT, le présent Budget Primitif a été voté par l'assemblée délibérante au titre du chapitre.

III – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 21.03.2013

Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF

Lors de la réunion du 21.03.2013, le Bureau du Syndicat des Eaux a adopté les points suivants :

A – Adhésion à Moselle Agence Technique : les membres du Bureau chargent le Président et les Services de recueillir au préalable les informations nécessaires à ce choix en l'occurrence l'engagement financier de la Collectivité.

B – Indemnisation des Exploitants Agricoles : autorisation de signer les conventions de servitudes et de verser les indemnités aux agriculteurs à la fin des travaux, dans le cadre des travaux de sécurisation de son réseau d'eau potable. Le SEBVF prévoit la pose d'une conduite DN300 à SERVIGNY-Lès-RAVILLE (Annexe FRECOURT) à travers champs, nécessitant ainsi l'établissement de conventions de servitude. Conformément à la délibération du Bureau Syndical du 9 Juin 2010, la base d'indemnisation des exploitants agricoles est celle pratiquée par RFF dans le cadre de la déviation des conduites pour une année entière (0,250 €TTC/m²) + ½ année (0,125 €TTC/m²) réglée en une fois à la fin des travaux, soit un montant total de 0,375 €TTC/m². Ces indemnités tiennent compte de l'augmentation des matières premières agricoles en 2012.

C – Admissions en non valeur : autorisation de mandater la somme de 636,11 € au compte 6541.

D – Créances éteintes : autorisation de mandater la somme de 34 214,96 € au compte 6542, créances éteintes.

E - Annulations titres de recettes : autorisation d'annuler les titres de recettes ci-dessous énumérés dont les crédits sont ouverts à l'article budgétaire 673.

- * CHERFAOUI Hocine – Raccordement Rue de Pontpierre à FAULQUEMONT
TR 957 bordereau 103 du 03.10.2011 pour un montant de 886,56 €HT, soit 1 060,33 €TTC
- * COLLIN Didier – Raccordement 101, Rue de Vaudémont à TRITTELING-REDLACH
TR 1612 bordereau 205 du 06.12.2012 pour un montant de 981,00 €HT, soit 1 173,28 €TTC

* SCI sur l'ECLUSE – Raccordement Rue du Moulin à MAIZEROY

TR 1248 bordereau 155 du 02.10.2012 pour un montant de 1 438,80 €HT, soit 1 720,81 €TTC

* DESHAYES Christian – Raccordement Rue des Roses à HAN-sur-NIED

TR 1350 bordereau 168 du 16.10.2012 pour un montant de 2 004,00 €HT, soit 2 396,78 €TTC

F - Modification des contrats de maintenance – DIOPTASE : autorisation de signer les avenants aux contrats suivants :

* les logiciels de relevé des compteurs d'eau (version 7) à compter du 01.01.2013 au 31.12.2013, une redevance annuelle HT de 1 063,10 €pour 8 logiciels relevés compteurs d'eau et 2 logiciels Tourmaline (version 5),

* les terminaux portables à compter du 01.01.2013, une redevance annuelle HT de 2 389,10 €pour 8 terminaux portables.

G - Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} Classe : autorisation à compter du 1^{er} juillet 2013 :

- *de supprimer* le poste d'Adjoint Technique 1^{ère} Classe,
- *de créer* le poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, IB 299-446, à raison de 35 heures/semaine,
- *de déclarer* la vacance d'emploi auprès de l'organisme compétent,
- *de signer* l'arrêté correspondant.

L'agent bénéficiera des primes et avantages liés à son grade dans le respect des textes de loi.

H - Création d'un poste d'Adjoint Technique 1^{ère} Classe (Régularisation) : autorisation à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- *de créer* le poste d'Adjoint Technique 1^{ère} classe, IB 298-413, à raison de 35 heures/semaine,
- *de déclarer* la vacance d'emploi auprès de l'organisme compétent,
- *de signer* l'arrêté correspondant.

L'agent bénéficiera des primes et avantages liés à son grade dans le respect des textes de loi.

I - Création d'un poste d'Ingénieur (Régularisation) : autorisation à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- *de supprimer* le poste d'Ingénieur Principal,
- *de créer* le poste d'Ingénieur, IB 379-750, à raison de 35 heures/semaine,
- *de déclarer* la vacance d'emploi auprès de l'organisme compétent,
- *de signer* l'arrêté correspondant.

L'agent bénéficiera des primes et avantages liés à son grade dans le respect des textes de loi.

J - Suppression d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe à raison de 12/35^{ème} :
autorisation à compter du 03.12.2012 de supprimer le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe, à raison de 12/35^{ème}.

K – Fixation du taux de promotion au titre de l'accès à l'échelon spécial (Catégorie C) : autorisation de fixer les taux de promotion pour la Collectivité à 100 % pour toutes les filières (sauf filière technique) relevant de la catégorie C.

DISCUSSION :

Monsieur LAVERGNE François : Adhésion à Moselle Agence Technique : Aides aux petites communes. Temps de réflexion nécessaire. Modulation pour EPCI, laisser les structures se mettre en place.

DECISION :

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ENTERINE les décisions prises par le Bureau du 21.03.2013.

IV – DIVERS

Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF

Parole à la salle

Informations sur les enrobés mi-avril.